

Droits images films - inspirations projet photos

Par **Dianoulette67**, le **21/01/2019** à **17:11**

Bonjour,

Depuis un an, mon conjoint photographe s'est lancé dans un projet photo où il s'amuse à recréer des scènes cultes de films qui ont bercé son enfance et adolescence. Le tout en prises de vues réelles, avec des personnes ayant plus ou moins une ressemblance physique avec les personnages des films de sa série.

Nous avons pour projet d'en faire à terme des expositions dans des lieux culturels, et d'éditer un livre qui ne sera vendu qu'aux expo.

> a-t-il le droit d'exposer ces clichés inspirés de films cultes ?

> a-t-il le droit d'utiliser les "logos" des titres des films ?

> peut-il éditer le livre avec ces memes éléments ?

Merci pour votre aide.